

Perpignan, le 8 février 2023

Madame, Monsieur, Chers parents,

D'après le rapport de l'IPSOS de l'institut de sondage IPSOS intitulé « LES ADOLESCENTS FACE AU MONDE : LE MAL ÊTRE ET LA DÉTRESSE S'AMPLIFIENT » de novembre 2022, **1 adolescent sur 3 aurait été confronté à des situations de cyberharcèlement.**

Pour permettre de lutter contre le cyberharcèlement en particulier, le CIDFF 66 (Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles) et la FCPE 66 (Fédération des Conseils de Parents d'élèves), souhaitent **aider les parents, et intervenir auprès d'eux afin de prévenir et lutter contre les cyberviolences : notamment le harcèlement scolaire et la cyberdélinquance via l'éducation aux médias.**

L'objectif est de vous permettre de protéger votre enfant, et que vous soyez en mesure de transmettre les règles de bonne conduite. Cette sensibilisation est animée par une **juriste du CIDFF**, et s'axe autour de **l'appréhension et l'utilisation des outils numériques, et du repérage et de la prévention concernant le harcèlement ou la cyberdélinquance.**

C'est ainsi que nous proposons de mettre en place un module de formation (gratuit) de 2h qui s'intitule : **« Numérique : accompagner son enfant et le protéger du cyberharcèlement »**, qui peut se dérouler dans un établissement scolaire, une municipalité, etc., en fin de journée pour permettre aux parents d'être présents.

Nous nous tiendrons à disposition de chacun pour répondre individuellement aux problématiques.

A très bientôt,

La directrice du CIDFF 66

Sandra HERNANDEZ

Le président de la FCPE 66

Rémy LANDRI